ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775) (Seconde partie)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 34

présenté par le Gouvernement

ARTICLE 31

I. - Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« (En millions d'euros)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brut			
	358 616	375 626	
A déduire : Remboursements et dégrèvements			
	84 883	84 883	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes			
	273 733	290 743	
Recettes non fiscales			
	15 864		
Recettes totales nettes / dépenses nettes			
-	289 597	290 743	
A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des			
collectivités territoriales et de l'Union européenne			
*	74 074		
Montants nets pour le budget général			
••••••	215 523	290 743	- 75 220
Évaluation des fonds de concours et crédits			
correspondants	3 310	3 310	

ART. 31 N° II - 34

Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours .. 218 833 294 053 **Budgets annexes** Contrôle et exploitation aériens 2 0 4 5 2 041 4 Publications officielles et information administrative 200 187 13 Totaux pour les budgets annexes 2 245 2 2 2 2 8 **17** Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants: Contrôle et exploitation aériens 23 23 Publications officielles et information administrative Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours 2 268 2 251 **17** Comptes spéciaux Comptes d'affectation spéciale 63 137 63 615 - 478 Comptes de concours financiers 102 840 106 945 - 4 105 Comptes de commerce (solde) 4 Comptes d'opérations monétaires (solde) 68 Solde pour les comptes spéciaux - 4 511 Solde général - 79 714

>>

N° II - 34

II. - Rédiger ainsi l'alinéa 5 :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à long terme	
Amortissement de la dette à moyen terme	56,1
	42,8
Amortissement de dettes reprises par l'État	1,3
Déficit budgétaire	79,7
Total	179,9
Ressources de financement	
Émissions à moyen et long termes (obligations assimilables du Trésor et bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel), nettes des rachats effectués par l'État et par la Caisse de la dette publique	
Annulation de titres de l'État par la Caisse de la dette publique	179,0
Variation nette des bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés	4,0
	-3,2
Variation des dépôts des correspondants	-4,4
Variation du compte de Trésor	1,0
Autres ressources de trésorerie	3,5
Total	179,9

>>

III. - Rédiger ainsi l'alinéa 14:

« III. - Pour 2012, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État, exprimé en équivalents temps plein travaillé, est fixé au nombre de 1 935 276.

ART. 31 N° II - 34

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de traduire dans le tableau relatif à l'équilibre du budget de l'État l'incidence des modifications suivantes du projet de loi de finances pour 2012 :

La mise en œuvre des annonces du Premier ministre en date du 7 novembre dernier au titre du plan d'équilibre des finances publiques se traduisent par une réduction supplémentaire de 500 millions d'euros des dépenses de l'État, ces économies se répartissant entre 496 millions d'euros sur les crédits du budget général et 4 millions d'euros sur ceux des budgets annexes.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale et la Présidence de la République ont respectivement proposé la diminution de leurs dotations de 16 millions d'euros et 2,8 millions d'euros.

Enfin, l'amendement II-784 qui fixe forfaitairement à 1 % la revalorisation du montant des aides au logement en 2012 conduit à une diminution de 88 millions d'euros des dépenses du budget général.

Au total, à l'issue de l'examen de la seconde partie de ce projet de loi de finances, les dépenses de l'État sont revues à la baisse de 607 millions d'euros. Ces économies s'ajoutent au milliard d'euros d'économies annoncées le 24 août 2011 et dont l'impact sur l'équilibre avait été anticipé à l'issue de l'examen de la première partie de ce projet de loi de finances.

Le solde général prévisionnel du budget de l'Etat en 2012 s'établit ainsi à 79,7 milliards d'euros, en amélioration globale de près de 2,1 milliards d'euros par rapport au projet initial du Gouvernement.